



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

toxicomanie

Question au Gouvernement n° 2902

## Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Renaud Muselier, pour le groupe RPR.

M. Renaud Muselier. Avant de poser ma question à Mme la ministre de la jeunesse et des sports, je veux rappeler à Mme Voynet que nous n'avons pas découvert de manière tardive l'environnement. (Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) C'est, en effet nous qui avons créé ce ministère dont M. Robert Poujade a été le premier titulaire sous la Ve République. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Alain Néri. Sortons les reliques !

M. Renaud Muselier. Madame la ministre de la jeunesse et des sports, la semaine dernière, répondant à une question de M. Jean-Claude Lemoine, votre collègue Bernard Kouchner déclarait: «Les sportifs consomment des produits particuliers, ce qui est également le cas des spectateurs, quel que soit le spectacle.» Il ajoutait: «Il s'agit là d'évidences sociologiques.» Bernard Kouchner regrettait, par ailleurs, en ce qui concerne la consommation de drogue lors des matchs de foot: «Il y en a autant que dans les rave parties, mais, évidemment, on n'a pas le droit de le dire, car le foot, c'est noble.» Manifestement, il y a bien longtemps qu'il n'est pas allé au stade !

En tant que ministre de la jeunesse et des sports, êtes-vous en phase avec le ministre de la santé, qui affirme comme une évidence que le sport français est à ce point malade que les spectateurs seraient consommateurs de drogue ? (Applaudissements divers les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la jeunesse et des sports.

Mme Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports. Monsieur le député, le sport n'est, bien sûr, pas à l'abri des dérives et des fléaux qui traversent la société. Néanmoins, les études menées sur un public jeune de pratiquants et de supporters a montré qu'une pratique raisonnable du sport éloigne plutôt des conduites de dépendance. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Maurice Leroy. Dites-le à Kouchner !

Mme la ministre de la jeunesse et des sports. Cela découle peut-être du fait que le sport est le respect de soi-même avant toute chose, le respect des autres et le respect des règles.

M. Laurent Dominati et M. Jean-Pierre Soisson. Très bien !

M. Olivier de Chazeaux. Ce n'est pas la question !

Mme la ministre de la jeunesse et des sports. Monsieur le député, tous ceux qui suivent aujourd'hui ce qui se passe dans le sport savent que la pression de la marchandisation entraîne des dérives qu'a encore révélées aujourd'hui un quotidien de l'après-midi...

M. Jean Rigal et M. François Saumade. Très juste !

Mme la ministre de la jeunesse et des sports. ... comme la violence parmi les supporters, et des pratiques de dopage.

M. Pierre Lellouche. C'est l'Union soviétique qui était le cœur du dopage ! C'est à l'Est qu'on l'a inventé !

Mme la ministre de la jeunesse et des sports. Nous pouvons résister à ces phénomènes si tous ceux qui sont attachés au sport défendent sa spécificité, son caractère associatif, ses bénévoles et ses valeurs.

Nous allons travailler avec Bernard Kouchner pour élaborer une loi de santé publique, visant à protéger les

jeunes et à faire en sorte que le sport soit essentiellement une pratique de plaisir et d'épanouissement.  
(Applaudissements sur les bancs du groupe communiste, du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Renaud Muselier](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2902

**Rubrique :** Drogue

**Ministère interrogé :** jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 juin 2001, page 4408

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 juin 2001